

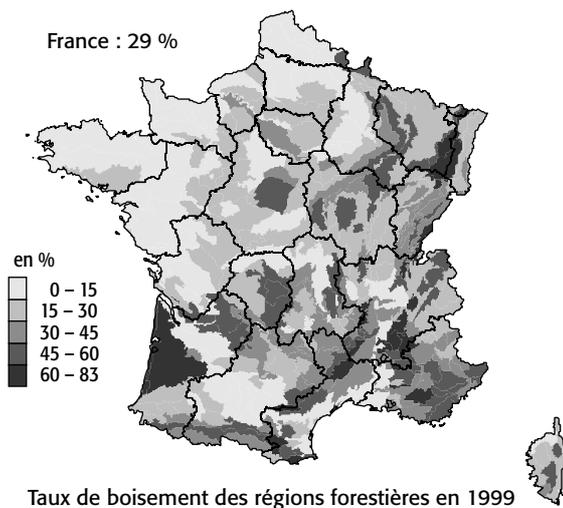
Deux milliards de m³ de bois sur pied

La forêt s'étend aux dépens des landes, des friches et des territoires agricoles. Les prélèvements effectués n'atteignent que 60 % de la production annuelle de bois. La tempête de 1999 a abattu l'équivalent de trois récoltes. L'édition 2000 de *La forêt et les industries du bois* permet de faire le point.

Elles prennent leur temps mais elles s'étendent. En 1999, les surfaces boisées couvrent 29 % du territoire français. Si elles occupent aujourd'hui 16 millions d'hectares, elles n'en recouvraient que 11 millions en 1945. La tempête de la fin de l'année 1999, malgré son importance, ne remettra pas en cause ce mouvement de long terme. Depuis la fin de la deuxième guerre, onze départements ont plus

que doublé leur surface forestière. L'Aveyron l'a même quadruplée. Et seules la Meurthe-et-Moselle, les Ardennes mais surtout la Marne et l'Aube, ont vu leurs forêts reculer devant l'extension de l'agriculture. Ces départements font exception, car depuis une cinquantaine d'années, les forêts s'étendent principalement en raison du repli de l'agriculture. Le Limousin et la Bretagne, où l'élevage a libéré des sols, en sont les meilleurs exemples. L'extension des sols boisés est toujours d'actualité. Elle se chiffre en moyenne à 51 000 hectares par an de 1993 à 1999. Cette progression s'effectue notamment à raison de 42 000 hectares sur les landes, les maquis et les friches, pour 16 000 sur les pâturages et les prairies mais aussi pour 3 000 hectares sur les terres labourables et les cultures permanentes. Mais les forêts cèdent en moyenne 6 000 hectares aux bâtiments, routes et autres constructions. En s'étendant, elles se recomposent. Les formations boisées de plus d'un demi-hectare se développent par plantation ou colonisation naturelle à raison de 72 000 hectares par an. Les autres régressent au contraire de 20 000 hectares.

La France boisée : le plateau landais et les montagnes



Source : Inventaire forestier national 1999



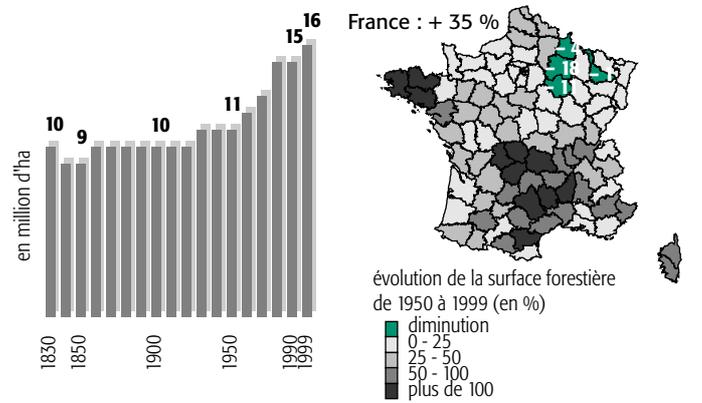
> Une gestion pour le long terme

L'extension du domaine forestier provient aussi d'une exploitation rationnelle des surfaces boisées. Elle se traduit par des prélèvements inférieurs à l'accroissement du stock de bois sur pied. En 1999, on estime à 87 millions de m³ la production annuelle de bois des peuplements forestiers français. La récolte de bois est, en année « normale », proche de 53 millions de m³ : 35 millions sont destinés à la vente et près de 18 millions échappent à la commercialisation et sont le plus souvent destinés au bois de chauffage. Même en y rajoutant les 4 millions de m³ perdus chaque année, pour cause de mortalité naturelle des arbres, le stock de bois sur pied peut continuer sa progression. Il comprend aujourd'hui près de 2 milliards de m³ de bois dont 1,2 milliard de feuillus et 800 millions de résineux.

Progression des bois et forêts...

En moyenne de 35 % depuis 50 ans...

mais de 300 % en Aveyron



Source : Agreste - Enquête Utilisation du territoire

Chênes rouvre et pédonculés : la première essence

Les chênes constituent la principale essence forestière française avec un volume sur pied supérieur à 400 millions de m³. Mais ils sont d'inégales qualités. Les grumes de belle valeur, dont les plus beaux exemplaires sont

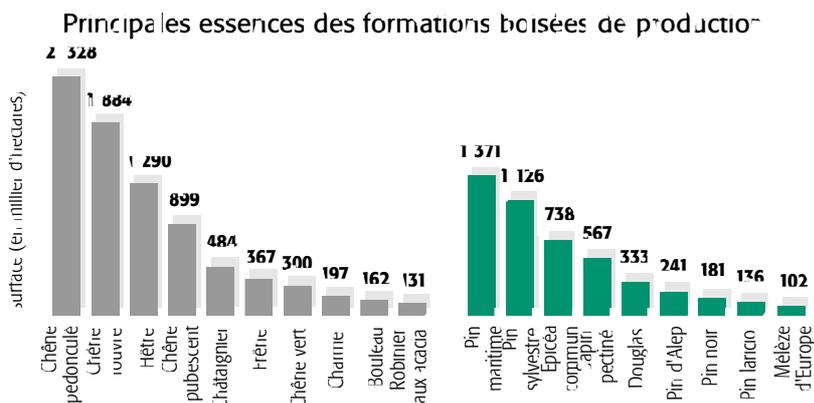
réservés au tranchage et à la tonnellerie, côtoient les qualités secondaires dont les marchés ne cessent de se réduire. Le hêtre, dont on dénombre 240 millions de m³, est d'une qualité plus homogène et bénéficie d'un marché porteur. La Lorraine, Midi-Pyrénées et la Bourgogne sont les trois principales régions d'implantation des essences feuillues avec chacune plus de 100 millions de m³ de bois sur pied, mais des essences distinctes. Les chênes rouvre et pédonculés sont partout l'essence dominante, mais la forêt lorraine comporte une forte proportion de hêtre et celle de Midi-Pyrénées produit d'importantes quantités de châtaignier. La forêt résineuse, qui est minoritaire en France, se développe plus vite que celle des feuillus. Les résineux fournissent désormais 45 % de la production de bois. Mais la balance commerciale française demeure toujours déficitaire en sciages de résineux. Le développement de la forêt de conifères provient d'une politique massive de reboisement menée depuis plusieurs décennies. Plus de 80 % des boisements effectués depuis 1955 avec l'aide du Fonds forestier national (FFN) ont ainsi concerné des résineux. Le

Deux tiers des surfaces en feuillus

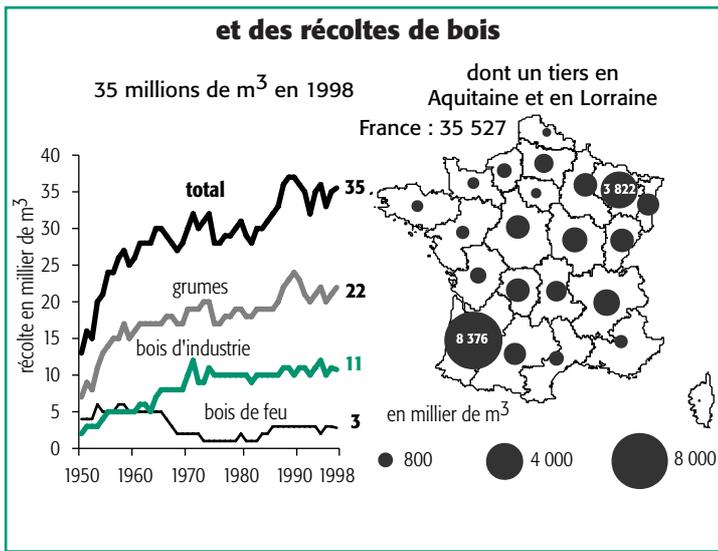
■ La surface forestière française se décompose en deux tiers de feuillus, implantés dans les plaines et près de la Méditerranée, et un tiers de résineux que l'on trouve dans les massifs montagneux et le plateau landais. La forêt française est la troisième de l'Union européenne par sa superficie derrière celles de la Suède et de la Finlande. Elle se distingue fortement de ces autres grandes forêts par la prédominance de ses feuillus. Dans les pays nordiques, les résineux couvrent au moins 85 % des

superficiés forestières. Et ils sont également majoritaires en Allemagne, en Espagne et au Portugal.

■ Les chênes, particulièrement présents dans le Bassin parisien, les hêtres dans l'Est, et le châtaignier au sud du Massif central, sont les principales essences feuillues françaises. Les pins landais et méditerranéens, l'épicéa et les sapins plantés à l'Est, dominent chez les résineux.



Source : Inventaire forestier national 1999



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche

rythme de ces plantations de conifères s'est toutefois ralenti au cours des années. On plantait avec l'aide du FFN plus de 50 000 hectares de résineux et 7 000 de feuillus au début des années soixante. On n'implante plus que de 8 000 à 10 000 hectares de résineux depuis quelques années, soit à peine plus que de feuillus. L'Aquitaine est la première région pour les résineux. Elle produit près de 10 millions de m³ par an, pour l'essentiel du pin maritime. Les régions Rhône-Alpes et Auvergne arrivent loin derrière. Leurs productions sont plus variées et comprennent notamment des sapins, des épicéas, des douglas et des pins sylvestres.

Le bois de feu : deuxième débouché pour la forêt

Les grumes destinées aux sciages et aux placages utilisent près de 40 % du bois prélevé dans les massifs. Le bois de feu en représente un peu plus du tiers, dont une grande partie échappe à la commercialisation. Mais les quantités vendues ont néanmoins doublé depuis 1970 sous l'effet des chocs pétroliers, passant de 1,5 à près de 3 millions de m³. Le bois d'industrie, pour la trituration ou l'industrie

des panneaux, utilise moins du quart des récoltes. Mais cette industrie recycle également une bonne part de la dizaine de mil-

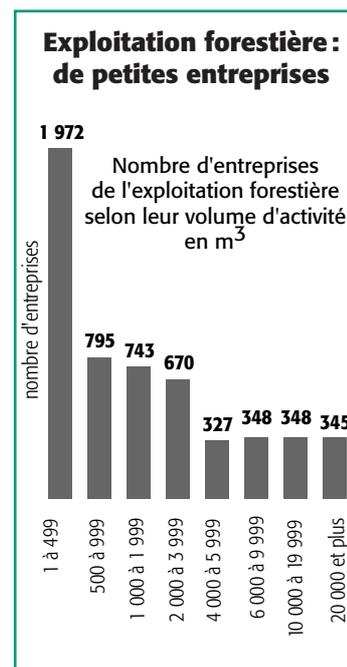
La forêt de résineux se développe plus vite que celle des feuillus

lions de m³ de sous-produits issus de la transformation des grumes. La récolte de bois est géographiquement très concentrée. Quatre départements, les Landes, la Gironde, les Vosges et la Dordogne, en fournissent le quart. La récolte commercialisée de bois s'est sensiblement accrue depuis une vingtaine d'années. Proche de 30 millions de m³ dans la décennie soixante-dix, elle est désormais de l'ordre de 35 millions de m³. Cette croissance ne provient que des grumes de résineux dont la récolte dépasse aujourd'hui les 14 millions de m³. Elle n'était que de 10 millions dans la décennie soixante-dix. Contrairement à celle de résineux, la récolte de grumes de feuillus est inférieure, en 1998, à son niveau de 1970. Cette baisse est particulièrement sensible pour les chênes rouvre et

pédonculés. La récolte de grumes de hêtre s'est maintenue alors que celle de peuplier a fortement progressé jusqu'en 1990. Elle diminue depuis.

L'exploitation de la forêt française est exercée par un peu plus de 5 550 entreprises. Deux firmes sur trois se limitent à cette seule activité, les autres la combinant avec le sciage. En 1998, les entreprises de l'exploitation forestière employaient 6 800 salariés, ce qui souligne le poids des entreprises unipersonnelles et l'importance de la sous-traitance confiée à des bûcherons. L'exploitation forestière poursuit année après année sa concentration. Les petites firmes qui coupent moins de 500 m³ par an sont encore au nombre de 2 000. Mais leur production est désormais marginale. Elles ne représentaient, en 1998, que 1 % des 35 millions de m³ de bois récoltés et commercialisés. Les plus grosses entreprises, qui produisent chacune plus de 20 000 m³ cumulent à l'inverse les deux tiers de la production.

Scees



Source : Agreste - Enquête annuelle d'entreprise 1998

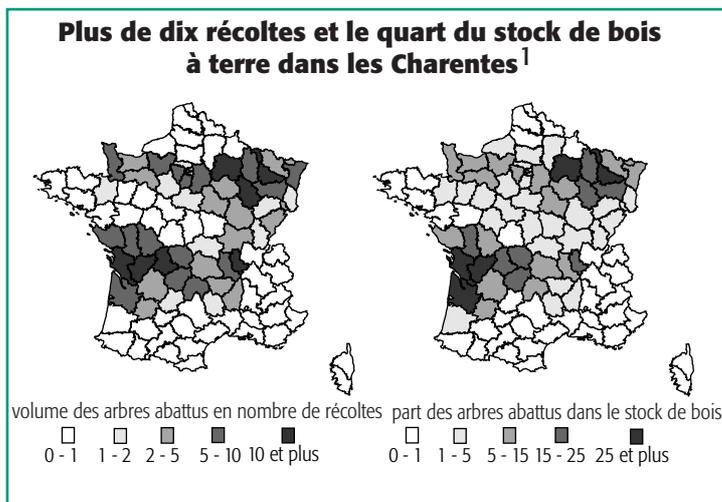
Méthodologie

■ Les superficies forestières, comme les volumes de bois sur pied, sont recensés par l'Inventaire forestier national. Cet organisme fournit des données dans des nomenclatures géographiques ou d'essences forestières très fines. Mais ses recensements s'étalant sur une dizaine d'années, il faut leur préférer l'enquête Utilisation du territoire du Scees pour suivre l'expansion annuelle des forêts. Cette enquête est effectuée par sondage au moyen de photographies aériennes complétées par des visites au sol. Elle permet de décrire annuellement l'évolution de l'occupation du territoire.

■ Les récoltes de bois sont connues grâce aux enquêtes annuelles de branche menées par le Scees auprès de l'ensemble des entreprises exerçant à titre principal ou secondaire une activité d'exploitation forestière.

La tempête de décembre 1999

Des dégâts sans équivalent dans l'histoire de la forêt française. On estime à 140 millions de m³ de bois, les volumes renversés ou cassés en décembre 1999. Ils représentent l'équivalent de trois années de récolte commercialisée et autoconsommée. S'y rajoutent une cinquantaine de millions de m³ dans le reste de l'Europe, pour l'essentiel en Allemagne et en Suisse. Les plus grosses tempêtes recensées depuis un siècle étaient jusque-là celles de 1982 et de 1990, qui avaient respectivement couché en France 12 et 9 millions de m³. On n'en connaît pas qui auraient détruit plus de 2 millions de m³ avant 1950. L'importance des dégâts de 1999 provient pour l'essentiel des conditions météorologiques exceptionnelles. Mais elle s'explique également par l'extension de la forêt française, qui est passée en un siècle de 10 millions d'hectares en 1900 à 16 millions aujourd'hui. La demande croissante en bois



Sources : direction de l'Espace rural et de la Forêt du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et l'Office national des forêts

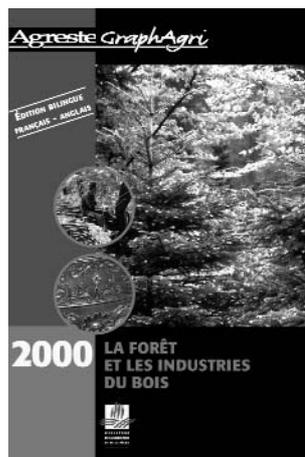
d'œuvre et la récolte annuelle, inférieure d'environ 40 % à la production biologique, ont de plus pour effet d'augmenter la quantité de bois à l'hectare. Ce sont autant de volumes supplémentaires exposés aux vents. Le volume des arbres abattus en 1999 n'est pas uniformément réparti. Un tiers des départements ont plus de trois récoltes

à terre. Mais un département sur deux a perdu moins d'une récolte. Les zones les plus touchées se situent de la Manche à l'Alsace et au Jura d'une part, et dans une zone comprise entre la Vendée, la Gironde et le sillon rhodanien d'autre part. Les 140 millions de m³ couchés par la tempête correspondent à près de 7 % du stock de bois sur pied d'avant la tempête. Les vents exceptionnels ont moins touché les feuillus, sans feuille à cette période, que les résineux. Pour les premiers, on dénombre 4 % du stock de bois à terre et 11 % pour les seconds. Dans la Marne, en Meurthe-et-Moselle, Gironde et dans les deux Charentes, ces stocks ont diminué de plus de 25 %. Dans le Limousin, le Rhône, la Meuse, les Vosges, la Haute-Marne ou les Deux-Sèvres, la baisse est de 15 à 20 %. Les dégâts sont inexistantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, peu volumineux dans le Nord - Pas-de-Calais. Ils sont faibles en Midi-Pyrénées et dans le Languedoc-Roussillon.

Un ouvrage de référence...

■ L'édition 2000 de *La forêt et les industries du bois* passe en revue, en français et en anglais, les divers aspects de la filière française bois. Elle s'intéresse à l'implantation, à la composition ou au dynamisme des massifs forestiers. Elle traite de la récolte de bois, des entreprises qui y contribuent ainsi qu'à l'industrie et au commerce du bois.

■ Cet ouvrage a été élaboré par le Scees en collaboration avec les principaux intervenants de la filière à savoir les services spécialisés du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, le service des Études et des Statistiques industrielles du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, l'Office national des forêts, l'Inventaire forestier national, l'Institut national de la recherche agronomique, ainsi que les divers organismes professionnels de la forêt, de l'industrie ou du commerce du bois.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agreste : la statistique agricole

Direction des affaires financières. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 — Fax : 01 49 55 85 03

Directeur de la publication : José Rey ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier ■ Composition : Scees ■ Impression : Imprimerie Médous, Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 16 F ■ © Agreste 2000